

**COMMUNE
DE FLEUREY SUR OUCHE**

**DEPARTEMENT DE LA COTE D'OR
ARRONDISSEMENT DE DIJON
CANTON N° 23 DE TALANT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE DU 24 mars 2022**

(Convocation du 18 mars 2022)

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice	15
Présents	11
Absents	04
Votants	15

L'an deux mil vingt-deux, les vingt-quatre mars,
Le conseil municipal de la commune de Fleurey-sur-Ouche, dûment convoqué,
s'est réuni dans la salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe
ALGRAIN, Maire

Présents : M. ALGRAIN Philippe, Maire

Mmes BOUTILLON Anne, COURTOIS Elisabeth, LARGERON Lisa, MAUCHAMP Claude

Mrs HENRIOT Romain, LIORET Etienne, MATHIEU Daniel, Mr MIROZ Jacques,

PERROT Jean-Pierre, PINOT Nicolas

Absents excusés :

Mr BOUQUEREL François a donné pouvoir à Mme MAUCHAMP Claude

Mme CIXOUS Joëlle a donné pouvoir à Mme COURTOIS Elisabeth

Mme TRAMOY Céline a donné pouvoir à Mr HENRIOT Romain

Mme VANHOVE Nadège a donné pouvoir à Mr Daniel MATHIEU

Monsieur le Maire ouvre la séance, il effectue l'appel des conseillers, et constate que le quorum est atteint.
Le conseil peut valablement délibérer.

Mme Lisa LARGERON est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

DÉLIBÉRATION N° 2022 – 03 - 03

DON SECOURS À L'UKRAINE

En raison du conflit actuel en UKRAINE, et à l'appel de l'Association des Maires de Côte d'Or, le conseil municipal envisage de s'associer au soutien du peuple Ukrainien et propose d'accorder une aide d'un montant de 4500 € qui sera versée au fond géré par la Croix Rouge Française permettant de financer des opérations humanitaires d'urgence répondant aux besoins prioritaires des victimes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par :

- 0 Voix contre
- 0 Abstention
- 15 Voix pour

- ↳ **Décide** d'accorder une aide de 4500 € en soutien au peuple Ukrainien ;
- ↳ **Dit** que ce montant sera versé au fond géré par la Croix Rouge Française ;
- ↳ **Autorise** Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération

Le Maire
Philippe ALGRAIN,

